

Concours d'éloquence

Projet 2018-2019 pour collèges REP et REP + de l'académie Nancy-Metz
Classes de 4^{ème}



Mise à jour le 20 septembre 2018

Présentation

Un concours d'éloquence à destination des collèges situés en Education Prioritaire (REP et REP+) est mis en place pour l'année 2018-2019. Il vise exclusivement le niveau 4^{ème}.

Après une année en 2017-2018 qui a concerné 11 classes réparties dans 6 établissements de Meurthe et Moselle et des Vosges, la deuxième mouture de ce concours d'éloquence prend une dimension académique. Ce sont des enseignants de lettres, d'histoire-géographie, de langues, de musique, des professeurs documentalistes qui s'engagent, épaulés au sein de leur établissement par d'autres collègues et par les coordonnateurs REP.

L'objectif est d'amener ces élèves, pour lesquels l'importance des mots n'est pas toujours perçue, à développer la confiance en soi à travers l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du débat citoyen.

Le projet se veut ambitieux, et, pour mettre en valeur les capacités des élèves des quartiers populaires, ils ne sont pas mis en concurrence avec des élèves de secteurs plus favorisés.

L'idée de ce concours d'éloquence est née suite à la diffusion du documentaire **A voix haute** sortie au cinéma en mars 2017.

Esprit

Le concours est l'occasion d'ouvrir les élèves aux autres : autres camarades, autres filières, autres établissements, autres orientations.

Pour permettre ces ouvertures, fair-play et bienveillance doivent être des préoccupations constantes tout au long de l'année.

Préparation

La préparation au concours d'éloquence se fait dans le cadre scolaire. Ce concours n'a pas de vocation élitiste. Le but n'est pas de mettre en avant quelques élèves en donnant aux autres le seul rôle de spectateurs : tous élaborent collectivement les argumentaires, rédigent les textes, s'initient à l'improvisation. Ils se répartiront ensuite dans les quatre épreuves, chaque élève devant trouver sa place dans l'une d'entre elles. Une formation de 3 jours est proposée au Plan Académique de Formation (PAF) pour les enseignants afin de les aider à mettre en œuvre le projet.

Thème

La thématique qui a été retenue cette année et qui servira de « fil rouge » pour les quatre épreuves est **L'AUTRE**.

Epreuves

• Epreuve IMPROVISATION :

Des **binômes de personnages** ont été transmis en début d'année. Les élèves improviseront une saynète impliquant l'un des couples de personnages **tiré au sort** dans une situation particulière donnée le jour de l'épreuve.

Les caractéristiques de ces personnages devraient faciliter leur opposition.

Ex : «Un vegan et un matador dans un débat télévisé qui tourne mal ». (Comme le montre cet exemple, il sera nécessaire de faire intervenir dans ce débat d'autres personnages, au choix).

Temps de préparation : 5 minutes

Temps maximum sur scène : 3 minutes.

Binômes de personnages à travailler tout au long de l'année :

- *un extra-terrestre et un spationaute*
- *un explorateur et un sauvage*
- *un allophone et un francophone*
- *un gavroche et un milliardaire*
- *un militant des droits des femmes et un machiste*
- *un vieillard et un geek*
- *un vegan et un matador*
- *un habitant de la ville et un habitant de la campagne*

• Epreuve LANGUE :

Les élèves sont invités à présenter un texte en lien avec la thématique retenue. Il pourra être écrit par les élèves eux-mêmes, et contiendra **au minimum 50 % de langue étrangère ou de langue de l'antiquité**. Il devra être compris par le public : contextualisation, panneaux de sous-titrage, jeu explicitant le sens du texte... sont autant de moyens qui pourront l'y aider.

• Epreuve TEXTE PATRIMONIAL :

Les élèves produiront une **lecture orale expressive d'un texte patrimonial littéraire ou historique à visée rhétorique en lien avec la thématique retenue**. La capacité à se détacher du texte pour entrer en interaction avec le public sera évaluée.

- **Epreuve RÉQUISITOIRE/PLAIDOIRIE :**

Les élèves prépareront dans l'année 4 réquisitoires et 4 plaidoiries autour de sujets imposés, en lien avec la thématique retenue. Le jour de l'épreuve, deux équipes de deux classes différentes s'affronteront sur l'un des quatre sujets, **tiré au sort**. Chacune des deux équipes apprendra alors si elle doit mener le réquisitoire ou la plaidoirie. **Il n'y aura pas de temps de préparation.**

- *Sujet 1 : Les animaux doivent-ils avoir des droits ?*
- *Sujet 2 : A-t-on le droit d'être égoïste ?*
- *Sujet 3 : Vaut-il mieux être enfant unique ou dans une famille nombreuse ?*
- *Sujet 4 : Doit-on interdire aux enfants de parler aux inconnus ?*

➔ Pour chaque épreuve, des grilles d'évaluation vont être travaillées de manière collaborative lors de la troisième journée de formation proposée au PAF en janvier.

Etablissements concernés

Tous les collèges de l'Education Prioritaire ont été sollicités : 26 établissements s'engagent sur les 34 collèges REP et REP+ de l'académie invités à participer. Cela représente 40 classes, réparties dans les 4 départements de l'académie :

Meurthe et Moselle

JARVILLE Albert Camus (5 classes)
LAXOU Jean de La Fontaine (2 classes)
LONGLAVILLE Trois frontières (1 classe)
NANCY Jean Lamour (1 classe)
TOUL Croix de Metz (2 classes)
VANDOEUVRE Haut de Penoy (1 classe)

Meuse

BAR LE DUC Jacques Prévert (1 classe)
VERDUN Maurice Barrès (2 classes)

Moselle

BEHREN LES FORBACH Robert Schuman (1 classe)
CREUTZWALD Jacques Yves Cousteau (2 classes)
FORBACH Pierre Adt (2 classes)
FREYMING MERLEBACH Claudie Haigneré (1 classe)
HOMBOURG HAUT Robert Schuman (2 classes)
L'HOPITAL François Rabelais (1 classe)
METZ François Rabelais (1 classe)
MOYEUVE GRANDE Jean Burger (3 classes)
PETITE ROSSELLE Louis Armand (1 classe)
SARREGUEMINES Jean Jaurès (1 classe)
STIRING WENDEL Nicolas Untersteller (1 classe)
UCKANGE Jean Moulin (1 classe)
WOIPPY Jules Ferry (2 classes)

Vosges

CHARMES Maurice Barrès (2 classes)
RAMBERVILLERS Alphonse Cytère (1 classe)
SAINT DIE Vautrin Lud (1 classe)
SAINT DIE Joseph-Julien Souhait (2 classes)
SENONES André Malraux (2 classes)

Calendrier du concours

- **ETAPE 1 : RENCONTRES de proximité INTER-ETABLISSEMENTS :**

Une classe d'un établissement rencontre une classe d'un établissement voisin dans le lycée de secteur proposant une section ou un atelier théâtre (le Comité de pilotage académique organise les appariements de classe de proximité, charge aux établissements de trouver une date commune).

Période = mois de mars (semaines 11, 12, 13)

- **ETAPE 2 : DEMI-FINALES par pôles**

Modalité= journée complète (matin = qualifications en parallèle, après-midi = finalistes et choix des gagnants pour chacune des 4 épreuves)

Période = entre le 13 et le 24 mai (semaines 20-21)

- **ETAPE 3 : FINALE ACADEMIQUE**

Modalité= 1/2 JOURNEE (après-midi)

Finale académique à 12 classes (4 classes gagnantes des 3 pôles) à Nancy (position centrale de l'académie et proximité du Rectorat)

Période = semaine du 3 au 7 juin (semaine 23)

Une réflexion est en cours sur la possibilité d'une retransmission en direct afin de permettre aux non finalistes académiques de visionner la finale.

Comment préparer ses élèves au concours ?

Tout au long de l'année:

- 1) **Etude** : observation de discours, analyse de postures, analyse filmique ou audio + filmer les élèves en situation pour leur permettre de s'observer
- 2) **Visites** : aller voir les professionnels sur leur lieu de travail : troupe qui répète, assister à un procès, matchs d'impro, assister à des sessions de conseil municipal ou conseil départemental (+ lien avec CD de jeunes), slameur qui s'entraîne ...
- 3) **Rencontres** avec des professionnels : faire venir des journalistes, avocats, comédiens, slameurs, conteurs, guide conférencier, élu de la République... dans les classes pour échanger avec les élèves, leur donner du contenu « technique » et ouvrir l'exercice scolaire à une dimension plus professionnelle
Les **lycéens** engagés en pratique artistique théâtrale peuvent être sollicités afin de prodiguer des conseils. Ce sera donc aussi l'occasion de développer une liaison de qualité pour des élèves de milieux populaires de faire découvrir des options spécifiques et originales que souvent ces élèves méconnaissent ou s'interdisent.
- 4) **S'exercer** en classe (des batteries d'exercices sont proposées aux enseignants)

Liens avec les programmes de 4^{ème}

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4), arrêté du 9-11-2015, JO du 24-11-2015.

1. Les spécificités du « cycle des approfondissements » (cycle 4 : 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème})

- les modes de langage (l'élève est amené à passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant les langues naturelles, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société de la communication et de l'information...)

- l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres,
- il est amené à réfléchir de manière plus approfondie à des questions pour lesquelles les réponses sont souvent complexes, mais en même temps aux valeurs essentielles qui fondent notre société démocratique.

2. Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture

Domaine 3 (La formation de la personne et du citoyen) :

« Par la nature des échanges argumentés qu'ils inspirent avec d'autres points de vue, des enseignements comme le français, l'histoire des arts ou l'histoire et la géographie développent le vocabulaire des émotions et du jugement, la sensibilité et la pensée, concernant notamment les questions socialement vives et l'actualité. »

3. Les disciplines

3.a. Programmes de Français

Plusieurs disciplines font place dans leurs enseignements au travail argumentatif, à commencer bien sûr par l'enseignement du français, qui « contribue fortement à la formation civique et morale des élèves, (...) par le développement de compétences à argumenter » et place le travail de l'**oral** en tête des « compétences travaillées », ce qui historiquement est une nouveauté. Ces compétences se déclinent de cette façon :

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire,
- participer de façon constructive à des échanges oraux,
- exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.

Des moments spécifiques sont consacrés à l'oral en lien avec les activités de lecture et d'écriture. Les élèves apprennent à tirer profit de l'écoute de discours oraux élaborés ; ils apprennent à en produire eux-mêmes, à s'appuyer efficacement sur une préparation, à maîtriser leur expression, à apporter leur contribution dans des débats.

On notera que les **attendus de fin de cycle 4** donnent aux enseignants un objectif concret qui coïncide exactement avec celui de notre projet : Produire une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d'une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d'un point de vue)

Au-delà de l'oral, l'argumentation prend en quatrième une place croissante dans les activités d'**écriture**, lesquelles doivent amener progressivement les élèves à « passer du recours intuitif à l'argumentation à un usage plus maîtrisé .

3.b. Programmes des autres disciplines

L'Enseignement moral et civique « privilégie la mise en activité des élèves ». La pratique de l'art oratoire y est encouragée explicitement, dans la mesure où « il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...) ».

En **Histoire**, le thème 1 « XVIIIe siècle. Expansions, Lumières et révolutions » place l'argumentation au cœur des apprentissages. Enfin, notons que **toutes les matières** la requièrent en tant que compétence. Ainsi en **Mathématiques**, au chapitre « raisonner », on apprend à l'élève à « fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur des résultats établis et sur sa maîtrise de l'argumentation », mais aussi à « expliquer à l'oral ou à l'écrit (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ».

* * *

Si elle constitue un exercice finalisé de l'enseignement littéraire, la maîtrise de l'art oratoire développe donc des compétences requises par l'ensemble des disciplines. Elle contribue également à conforter par la pratique la connaissance des valeurs de la république et constitue donc, dans sa forme de projet, un puissant moteur d'éducation civique.

Parrain

Un parrain est en cours de recherche (personnalité éloquente, du monde artistique, culturel ou politique). Il permettra de mettre en valeur le projet, et de donner un aspect encore plus ambitieux au concours.

Partenariats possibles avec des professionnels :

- Comédiens
- Slameurs
- Avocats
- Conteur
- Journalistes
- Spécialistes de matchs d'impro
- Guides conférenciers de musées
- Chroniqueurs radio
- Chanteurs
- Elus de la République

Projet CARDIE

Ce projet est suivi par la CARDIE (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation). Une fiche a été déposée pour l'année 2018-2019, au titre de l'expérimentation. Cela signifie que le Rectorat promeut, soutient, encourage et rend plus visible le projet.

Composition du comité de pilotage académique

Philippe Warin, IA-IPR d'Histoire-géographie
Isabelle Bellucci, IA-IPR de Lettres
Christelle Mauss, coordonnatrice REP Jarville
Marie Remy, coordonnatrice REP Charmes
Valérie George, coordonnatrice REP Hombourg Haut
Anne Kuhnel, formatrice au CASNAV-CAREP
Lorane Bizé, enseignante de lettres au collège Camus de Jarville

Contact et adresses :

- Mail : eloquence-concours@ac-nancy-metz.fr
- Adresse postale mutualisatrice : collège Albert Camus 3 rue de la République 54140 JARVILLE la Malgrange